

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal de NOORDPEENE

CR 2021-06

11 juin 2021

Convocation du 7 juin 2021

Membres présents :

Mmes Nathalie BALZA, Marie-Laure GLORiant, Michèle GUWY, Delphine LUTUN, Isabelle MARCANT. MM. Thierry DEHONDT-BEDAGUE, Benoît CATRICE, Albert PIETERSOONE, Laurent BALZA, Stéphane SOCKEEL, Benoît DECLERCQ, Bernard VERHAEGHE.

Membres ayant donné pouvoir :

M. Emmanuel MONKERHEY donne pouvoir à M. Thierry DEHONDT-BEDAGUE

M. René SELOSSE donne pouvoir à M. Albert PIETERSOONE

Mme Marie WYART donne pouvoir à Mme Marie-Laure GLORiant

Membres absents excusés :

Néant

Vérification du quorum :

M. le Maire vérifie si le quorum du conseil municipal est atteint. Le quorum du conseil municipal est atteint.

Secrétaire de séance :

M. le Maire demande à l'assemblée qui souhaite assurer le secrétariat de séance. Marie-Laure GLORiant lève la main et exprime le souhait de le faire et de le fournir rapidement. Le Conseil est d'accord à l'unanimité des membres présents.

Validation du compte rendu du conseil précédent :

Le secrétaire de mairie a fait parvenir à l'ensemble du conseil une copie du compte-rendu effectué par la secrétaire de séance du 7 mai 2021, Marie-Laure GLORiant. M. Stéphane SOCKEEL demande à ce que la mention « vacciné » soit ajoutée aux conditions pour tenir les bureaux de vote dans la section « Élections départementales et régionales des 20 et 27 juin ». Le compte-rendu a été adopté à l'unanimité des membres présents.

Puis M. le Maire, qui préside la séance, est passé à l'ordre du jour.

• Conseil municipal des enfants :

L'installation du conseil municipal des enfants s'est déroulée le 11 juin 2021. Il est composé de cinq membres : Louis-Jean AGNERAY, Elsa BARDOUX, Amaurine CASE, Léopold DEVULDER et Adèle MAHIEUX. Mme Amaurine CASE a été élue Maire Junior selon le résultat suivant : AGNERAY Louis-Jean = 1 voix - BARDOUX Elsa = 0 voix - CASE Amaurine = 3 voix - DEVULDER Léopold = 1 voix - MAHIEUX Adèle = 0 voix. Les thématiques provisoires de travail, votés à l'unanimité des membres présents sont : Sécurité routière, Protection et découverte de la nature, Activités et loisirs pour les jeunes, Événements et Communication avec les jeunes de la commune. Suite à ce conseil, les membres du conseil municipal adulte ont décidé à l'unanimité des membres présents de convier les enfants au prochain conseil municipal adulte. Les référents auprès du Conseil Municipal des jeunes sont MM. Bernard VERHAEGHE et Benoît CATRICE.

• Adhésion au contrat d'assurance statutaire du centre de gestion 59 (remplacement de notre assurance Sofaxis) :

Jusqu'à présent, la commune de Noordpeene était adhérente à un contrat d'assurance du personnel chez SOFAXIS. Cet assureur ne souhaite pas renouveler le contrat. Le Centre de Gestion 59 nous propose de souscrire cette assurance auprès d'eux via l'assureur CNP ASSURANCES au même tarif que l'assurance précédente. Le conseil municipal a décidé d'adhérer à ce nouveau contrat à l'unanimité des membres présents.

- Appel à projets sur la Mobilité innovante en milieu rural :

Le Département du Nord a lancé un appel à projets sur le thème des mobilités innovantes en milieu rural. La limite des réponses pour cet appel est le 30 septembre 2021. Les conseillers sont invités à donner leurs idées à Mme Isabelle MARCANT, en charge du dossier. La limite pour donner ses idées est fixée au 2 juillet 2021. La brochure de l'appel à projets est disponible en mairie. L'idée de l'installation d'une borne de recharge électrique pour voiture et alimentation camping-car est à l'étude.

- Décisions budgétaires modificatives :

M. le Maire informe les membres de l'assemblée qu'il y a lieu de faire des décisions modificatives afin d'augmenter les dépenses dans la section du fonctionnement. Il laisse la parole à M. Romain MORVAN. M. le secrétaire de mairie informe l'assemblée que des dépenses imprévues ont dû être faite : honoraires et le creusement de fossés pour éviter les inondations. Il indique aussi que ces dépenses ne changent en rien l'équilibre du budget.

Il indique les modifications suivantes :

- Compte 022 – Dépenses imprévues : - 3 400,00 €
- Compte 6226 – Honoraires : + 3 400,00 €
- Compte 022 – Dépenses imprévues : - 7 400,00 €
- Compte 615231 – Voiries : + 7 400,00 €

Ces décisions budgétaires modificatives ont été approuvées à l'unanimité des membres présents.

- Développement des retours de « la boîte à idées » :

La boîte à idées a déjà fait l'objet de deux demandes que le conseil municipal a analysé :

- *Idée 1 : Installation d'un banc*

Il a été proposé d'installer un banc au niveau de l'arrêt du bus de l'école primaire, à proximité de la garderie afin que les personnes attendant les enfants descendant du bus puissent s'asseoir.

Notre réponse : Cette demande a retenu l'attention du conseil municipal et la réflexion sera faite.

- *Idée 2 : Pose et déplacement des panneaux pédagogiques dans l'éco pâturage*

Il a été proposé de poser des panneaux pédagogiques, mais aussi de déplacer ceux déjà présents afin que les promeneurs puissent y accéder et le lire à leur aise.

Notre réponse : Les panneaux déjà présents dans l'écopâturage seront déplacés par les employés municipaux. Une demande sera faite au Parc Naturel Régional afin d'en obtenir de nouveaux.

Il a été décidé d'installer la boîte à idées à l'extérieur de la mairie sous forme d'une boîte aux lettres afin qu'elle soit plus accessible aux habitants.

- Communications et questions diverses :

Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale – Cotisation annuelle 2022

La commune a été informée par courrier que, par délibération du comité syndical, la cotisation s'élèvera pour l'année 2022 à un montant de 1 075,95 €, soit 1€35 / habitant.

Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

L'analyse effectuée par la Direction de la Sécurité sanitaire et de la Santé environnementale, le 17 mars 2021 au niveau du réservoir de Noordpeene alimentant la commune, conclut que l'eau d'alimentation est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Vitesse et Sécurité Routière

Des contrôles de Gendarmerie ont été effectués Route de Saint-Omer et Route du Schaecke. Plusieurs demandes ont été faites pour des contrôles à la Haecke Straete et seront effectuées d'ici peu. Plusieurs habitants se plaignant des vitesses excessives à la Haecke Straete, une réflexion autour de la pose de ralentisseurs sur cette route sera faite : le dossier a été confié à Mme Isabelle MARCANT et M. Benoît CATRICE. La pose d'un feu intelligent sur la commune est actuellement à l'étude.

Plusieurs cyclistes circulant de manière dangereuse dans le centre-village ont été repérés : une communication sera faite sur Facebook pour rappeler les règles de circulation à vélo.

Journée/Parcours nouveaux habitants

Après suggestion d'habitants et une volonté de l'équipe municipale, un parcours nouvel habitant sera mis en place comprenant une journée « rencontres » avec les conseillers, adjoints et présidents d'association de la commune. Ce dossier a été confié à Mme Isabelle MARCANT et Mme Marie-Laure GLORANT.

Développement Durable – Projets

La commission Développement Durable s'est réunie avec Monsieur le Maire afin de lister les projets qui peuvent être mis en place sur la commune. Le premier projet sera l'installation de récupérateurs d'eau au niveau de la mairie et des ateliers municipaux.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h12.

Thierry DEHONDT

Benoît CATRICE

Albert PIETERSOONE

Isabelle MARCANT

Nathalie BALZA

Marie-Laure GLORANT

Michèle GUWY

Laurent BALZA

Stéphane SOCKEEL

Bernard VERHAEGHE

Benoît DECLERCQ

Delphine LUTUN